

L'Echo des Grands - Bois



Bulletin Municipal

Nous pouvons peut être aujourd'hui espérer une période plus faste après avoir vécu une longue année de privations sur le plan sanitaire et social.

Nous n'aurions jamais imaginé qu'au 21 ème siècle nous aurions à vivre une telle situation. Je sais que certaines et certains d'entre nous ont connu des moments difficiles durant cette période. Les jeunes, car il leur a manqué de toute évidence les rapports conviviaux relatifs à leur génération. Les plus anciens qui ont pu souffrir énormément de ne plus pouvoir rencontrer leur famille.

Les services municipaux ont cependant souhaité venir en aide à tous ceux qui en exprimaient le besoin et notamment, en priorité, aux plus de 75 ans selon les consignes gouvernementales. Sans doute aurions-nous dû faire mieux encore. Face à l'urgence de la situation, mes collègues et moi-même avons été obligé de faire des choix, de prendre des dispositions pour aider et soutenir la population. Nous avons confié à un agent de notre collectivité la noble tâche qui consistait à appeler les personnes les plus vulnérables, afin de convenir avec elles des services dont elles avaient besoin. Ainsi, dernièrement, Estelle a transporté des personnes jusqu'au centre de vaccination. Si vous avez des besoins particuliers auxquels vous ne pouvez pas faire face (prise de rendez-vous pour la vaccination, difficultés pour vous rendre au centre de vaccination, etc...) n'hésitez pas à prendre contact avec notre secrétariat, (tél : 05 49 07 62 68) qui fera le nécessaire pour vous venir en aide.

Dès le premier confinement, des volontaires se sont mobilisés pour confectionner des masques lavables, afin de les distribuer aux habitants de la commune, nous les remercions sincèrement.

Depuis un an, une nouvelle assemblée municipale est en place afin de gérer les affaires de la commune.

Le patrimoine important nécessite la plus grande attention et il y a, ça et là, quelques réparations sommaires à réaliser.

En ce qui concerne la voirie, l'entretien régulier est nécessaire et nous devrions pouvoir respecter notre engagement, en rénovant totalement deux à trois kilomètres de revêtement routier par an

Tout cela se fait en fonction des disponibilités budgétaires.

Les projets du mandat vont pouvoir modestement émerger d'ici quelques mois.

Le bar restaurant a été vendu aux gérants, afin qu'ils puissent y exercer leur activité dans les meilleures conditions possibles.

Le bâtiment de l'ancienne porcherie sera cédé au mécanicien qui l'occupe actuellement, et si tout va bien la parcelle du four à chaux devrait accueillir une entreprise de transports.

A moyen terme, le conseil municipal réfléchit à la construction d'une maison d'assistante maternelle mais aussi à un projet d'habitat intergénérationnel regroupé. Dans l'immédiat, je souhaite, comme vous, que nous puissions sortir au plus vite de cette crise sanitaire, en nous mettant à l'abri de l'épidémie par la vaccination pour ceux qui le souhaitent, afin que nous puissions nous retrouver, en prenant les dispositions nécessaires à des retrouvailles sereines.

Dorick BARILLOT



Sommaire

2	Le mot du Maire
4	Budget
5 à 7	Les ciguës
8 à 10	Apis Mellifera
11 à 13	Voyage à Paris
14-15	Conseil municipal des jeunes
16 à 18	Nostalgie à Mairé
19	Espace Michel GUYTON, Stade André MORIN
20 à 22	Ce qui change au 1er juillet
23	Où est-o passée la pimpe de Fousse à Moeuil ?
24 à 28	Associations de la commune
29	Rappel des réglementations
30	Aménagement de l'espace et urbanisme
31	Communication du Syndicat des eaux 4B
32	Rappel sur le tri sélectif
33	Tarifs des locations de salles
34 à 38	Informations diverses
39	France Services
40	Numéros utiles de la communauté de communes



Point Internet



Un point d'accès à internet est mis à la disposition des habitants gratuitement **à la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat** qui peut conseiller ou aider sur demande.

<u>SECTION DE</u>	<u>FONCTIONNEMENT</u>		<u>DEPENSES</u>
	<u>prévu 2020</u>	<u>réalisé 2020</u>	<u>Prévu 2021</u>
Eau, électricité, carburants...	28 800.00	22459.16	25 500.00
Fournitures entretien (bâtiments, voirie, mairie...)	20 300.00	18 083.73	22 700.00
Travaux divers (voirie, bâtiments, maintenance...)	112 650.00	113 693.00	113 100.00
Charges diverses (taxes, assurances, téléphone...)	22 360.00	42 801.68	27 260.00
Charges de personnel, élus, cotisations...	154 350.00	143 033.61	169 750.00
Subventions aux associations et aides	3 500.00	875.71	3 000.00
Intérêts emprunts et ligne de trésorerie	6 000.00	4 282.48	4 500.00
Reversement impôts (FNGIR)	28 065.00	28 065.00	28 065.00
Dépenses imprévues	22 782.70		6 006.72
Total	398 807.70	373 294.37	399 881.72

<u>SECTION DE</u>	<u>FONCTIONNEMENT</u>		<u>RECETTES</u>
	<u>prévu 2020</u>	<u>réalisé 2020</u>	<u>prévu 2021</u>
Recettes diverses (vente de bois, redevance Telecom, SIEDS, Cté Cnes...)	51 850.00	85 703.94	51 399.00
Fonds Compensation TVA	4 000.00	4 091.02	3 000.00
Impôts locaux	95 100.00	101 180.00	116 600.00
Dotations Etat, droits de mutation, compensations	192 515.00	196 736.24	180 330.00
Locations (terres, logements, salles).	21 100.00	26 393.19	23 500.00
Report excédent 2019	34 242.70	34 242.70	25 052.72
Total	398 807.70	448 347.09	399 881.72

EXCEDENT 2020 : 75 052.72

<u>SECTION DE</u>	<u>D'INVESTISSEMENT</u>		<u>DEPENSES</u>
	<u>prévu 2020</u>	<u>réalisé 2020</u>	<u>prévu 2021</u>
Remboursement capital emprunts	19 000.00	18 490.34	21 000.00
Subvention budget lotissement	124 692.35		144 753.65
Travaux voirie et réseaux	80 000.00	67 921.44	85 000.00
Travaux bâtiments	41 200.00	1 116.61	25 000.00
Caution logement locatif	500.00		500.00
Achat tracteur	49 000.00	69 600.00	
Installation générale (électricité, citernes incendie)	12 000.00	9 936.00	10 000.00
TOTAL	326 392.35	182 624.39	286 253.65

<u>SECTION DE</u>	<u>D'INVESTISSEMENT</u>		<u>RECETTES</u>
	<u>prévu 2020</u>	<u>réalisé 2020</u>	<u>prévu 2021</u>
Excédent fonctionnement	80 000.00	80 000.00	50 000.00
Eoliennes	55 000.00	55 000.00	
Emprunt	71 506.55	40 000.00	49 226.48
Fonds compensation TVA	22 500.00	22 713.05	13 000.00
Caution logement locatif	500.00		500.00
Vente parcelle/matériel	14 000.00	27 476.61	5 000.00
Subventions Etat, Région, Département	800.00	872.96	40 000.00
Taxe aménagement	1 400.00	1 903.14	2 500.00
Excédent investissement	80 685.80	80 685.80	126 027.17
TOTAL	326 392.35	308 651.56	286 253.65

Exédent 2020 : 126 027.17

Vous trouverez l'intégralité du budget sur le site internet de la commune.

Les ciguës, des plantes avec lesquelles on ne joue pas

Après l'Oenanthe safranée l'année dernière, remettons les pieds dans cette famille peu recommandable des Apiacées, anciennement nommées Ombellifères à cause de la forme de leurs fleurs (voir ci-contre). Chez ces plantes, le terrain est miné et on ne plaisante pas : celles qui ne sont pas mortelles ressemblent comme deux gouttes de poison à celles qui le sont. C'est un problème ! Et les pires d'entre elles, à ne confondre avec rien d'autre, sont les ciguës. Pourtant, il n'est pas chose aisée de les reconnaître.

Qu'appelle-t-on « ciguës » ? Dans le jargon populaire, il s'agit de 4 plantes :

- Fausse ciguë, ou Cerfeuil sauvage, *Anthriscus sylvestris*
- Grande ciguë, *Conium maculatum*
- Petite ciguë, *Aethusa cynapium*
- Ciguë vireuse, *Cicuta virosa*

La première n'est pas mortelle, bien que la racine soit toxique. Mais alors, les 3 autres, c'est terrible ! Voici donc un descriptif de chacune.



Fleur de grande ciguë



Tige de grande ciguë

La grande ciguë

On en trouve chez nous, parfois, le long des haies, le long des chemins, dans les lieux frais, au bord de l'eau... Elle peut mesurer jusqu' 2,50m de haut.

Sa tige : elle est ronde et creuse, à très fines rainures, sans poils, avec des tâches rouges violacées, surtout vers la base (voir ci-contre).

Ses racines : Il s'agit d'un pivot ressemblant à celui de la carotte sauvage, blanchâtre



Feuille de grande ciguë

Ses feuilles : on va éviter de les décrire avec des mots compliqués comme les botanistes décrivent les plantes et on va se référer à la photo ci-dessus.

Ses fleurs : ce sont des ombelles d'ombellules comme en haut à droite.

Cette plante est très connue pour être dangereuse. On en faisait une boisson dans la Grèce antique pour les condamnés à mort. Socrate y a eu droit, lui qui soi-disant faisait trop réfléchir les jeunes et les corrompait. Et cela ne ratait pas ! La plante contient de la coniine et de l'alpha-coniicine, entre autres alcaloïdes. 6 grammes de feuilles tuent un adulte d'une mort pas très sympa : tout commence avec des brûlures dans la bouche, 1/2h après l'ingestion. Des nausées, des vomissements, des douleurs au ventre, des maux de tête, des vertiges. S'en suit une paralysie musculaire qui débute en bas du corps et se propage vers le tronc, une soif intense, mais une impossibilité de déglutir. Impossibilité de parler. Puis le diaphragme paralyse et l'issue est connue. Le tout, alors qu'on reste en pleine conscience, tout à fait lucide sur la situation ! Et bien sûr, il n'existe aucun antidote.

La petite ciguë

On la trouve aussi le long des murs, ou bien dans les jardins abandonnés, mais le terrain peut être humide ou sec, peu importe.

Sa tige : creuse et cannelée, violacée à la base. Sans poils.

Ses racines : Il s'agit aussi d'un pivot.



Feuille de petite ciguë

Ses feuilles : voir ci-contre.

Ses fleurs : ce sont aussi des ombelles d'ombellules, mais chaque ombellule a la particularité de posséder à son départ 3 bractéoles - c'est-à-dire de petites « feuilles » - très longues et filiformes.

Sa feuille est parfois confondue avec celle du persil. C'est grave ! Toutes les parties de la plante contiennent des composés très toxiques comme l'aethusol, l'aethusine, qui provoquent des vomissements répétés, des vertiges. Le goût est, paraît-il, très désagréable, donc on devrait rapidement se rendre compte que ce n'est pas du persil. Mais pour ceux qui persisteraient, à plus fortes doses, ce sont des engourdissements des membres, des troubles respiratoires et cardiaques, jusqu'à la mort encore.



Fleur de petite ciguë avec leurs bractéoles

La ciguë vireuse

Elle est beaucoup moins commune chez nous. Sauf peut-être dans le marais car c'est une plante, de marécages, de zones humides, de bords de rivières.

Sa tige : encore creuse et striée, rougeâtre au niveau des nœuds. Sans poils non plus.

Sa racine : elle est grosse et cloisonnée à l'intérieur, avec plusieurs cavités. Elle suinte un liquide jaune quand elle est coupée. Il s'agit aussi d'un pivot.



Feuille de ciguë vireuse

Ses feuilles : voir ci-contre.

Ses fleurs : ce sont aussi des ombelles d'ombellules (voir ci-dessus).

Elle contient aussi beaucoup de substances mortelles dont la cicutoxine. En moins d'une heure, ce sont vomissements, spasmes, fièvre, convulsions, paralysie de la langue. De trop fortes sécrétions bronchiques induisent des problèmes respiratoires et une cyanose (peau bleue). S'en suivent des troubles cardiaques et une fibrillation des ventricules aboutissant à la mort en moins de 3h.



Fleur de ciguë vireuse

La fausse ciguë



C'est bien de l'appeler comme cela, ou bien « anthriscue sylvestre » plutôt que « cerfeuil sauvage » ou « cerfeuil des bois ». En effet, on serait tenté de goûter au cerfeuil... Or, si on goûte, il y a deux solutions :

- soit on a raison, et alors espérons tout de même qu'on n'ait pas goûté à la racine car celle-ci est toxique.
- soit on se trompe, et là, c'est le drame !

Cette plante est rudérale, envahissante et pousse où l'Homme a dégarni des talus, le long des chemins, sur les bords de haies, dans les prairies...

Sa tige : elle est creuse aussi !! mais elle possède des poils par endroit, parfois très petits, comme un duvet, surtout vers la base.

Ses racines : Il s'agit encore d'un pivot.

Ses feuilles : elles sont aussi très découpées mais le pétiole possède une rigole qui englobe la tige à la base des feuilles.



Feuille d'anthriscue sylvestre



Ombellule de fausse ciguë avec ses bractées

Ses fleurs : les bractées des ombellules sont très petites et entourent tout le pétiole de l'ombellule.

Le cerfeuil sauvage est souvent présenté comme toxique. Il ne l'est pas intégralement. Seule sa racine l'est. Mais faute d'expertise et par principe de précaution, il faut se tenir à l'écart de cette plante comme de toute cette famille dans laquelle tout se ressemble. D'ailleurs, nous n'avons pas parlé ici du Cerfeuil des fous, ou Cerfeuil penché (*Chaerophyllum temulentum*), ni de la Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) qui sont aussi des apiacées très toxiques... bref, on ne tente rien, on ne fait pas le malin face à ces plantes. D'ailleurs, les 3 ciguës toxiques décrites ici, comme la berce du Caucase, sont aussi dangereuses lors de frottements sur la peau car certaines substances peuvent pénétrer par les pores et sous l'effet de la lumière du soleil, peuvent provoquer des brûlures et des cloques très grave : c'est la phototoxicité.

Fuyons les apiacées sauvages !

Apis mellifera... Un trésor à préserver !

Ce printemps clair, frais mais ensoleillé, a longtemps prolongé les fleurs de colza notamment, et a eu une conséquence naturelle : les essaimages d'abeilles. Deux sont même venus investir les pignons de chaque côté de l'école communale, s'installant dans les murs en passant par de petites fissures entre les pierres et le crépi...

Un essaimage est dû au fait que les reines, stimulées par l'abondance de nectar au printemps, ont beaucoup pondu (jusqu'à 2000 à 2500 oeufs par jour) ce qui a pour conséquence de multiplier le nombre d'abeilles dans la colonie. Évidemment, avec le temps, cela va poser un problème de place. A un moment, la colonie va élever de nouvelles reines et lorsque la première sort de sa cellule, l'ancienne mobilise une partie de ses sujets et part avec eux : c'est l'essaimage.



Avant de partir, toutes les abeilles remplissent leur jabot de miel, afin de pouvoir subvenir aux besoins immédiats de cette nouvelle colonie... C'est pour cela que les essaims sont peu dangereux : les abeilles, lourdes et gavées, ne sont pas du tout agressives. L'essaim va juste se poser, se regrouper aux environs de la colonie de départ puis va aller chercher une nouvelle demeure.

Les essaims qui se rassemblent sur une branche, sur un tronc, peuvent facilement être récupérés, quand ils s'installent dans une anfractuosité de mur ou sous un toit, c'est nettement plus compliqué de les déloger. Voici maintenant quelques informations de vulgarisation sur ces gentilles petites bêtes !

Rapide historique de l'apiculture :

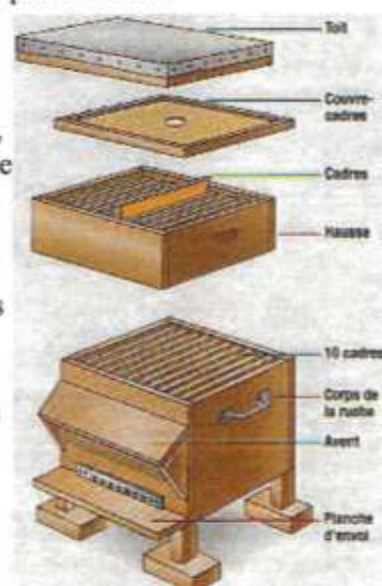
L'abeille est apparue il y a environ 100 millions d'années. Très adaptable, elle a conquis l'ensemble des zones tempérées de la planète. Sociable, elle a fini par privilégier la vie en colonies organisées et hiérarchisées, même si de nombreuses espèces sont solitaires.

Les hommes étaient au départ des cueilleurs de miel opportunistes, puis ils ont domestiqué l'abeille en travaillant le contenant : d'abord des troncs puis des ruches tressées.

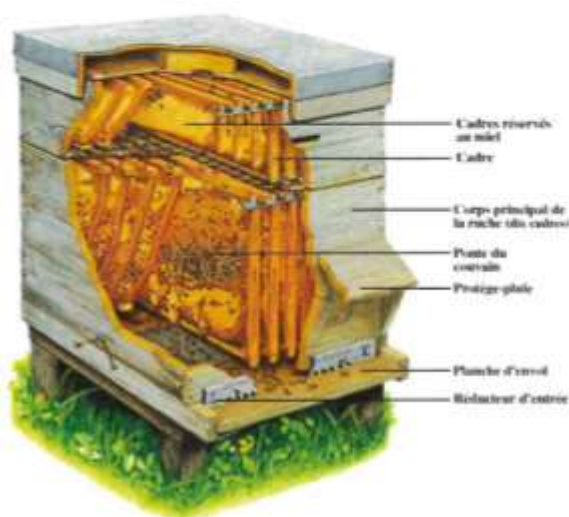
Les ruches modernes apparaissent fin XIX (aux environs de 1860) avec deux ecclésiastiques : Lorenzo Langstroth (Pasteur américain) et Charles Dadant (Pasteur américain d'origine française)

Ils inventent les ruches à cadres.

Il existe également des ruches Warré ou Voirnot et d'autres encore...



Pourquoi utiliser des ruches avec cadres et cire ?



Essentiellement pour produire plus de miel. Ce que l'apiculteur fournit à l'abeille, l'abeille n'a pas à le fabriquer. En effet, 7 jours après sa naissance environ, l'abeille va se mettre à produire de la cire, naturellement, cela faisant partie de son cycle de développement. Cependant, pour produire un kilo de cire, les abeilles doivent consommer environ 7 à 8 kilos de miel... C'est donc par rentabilité que les apiculteurs se sont mis à fabriquer des cadres cirés.

Matériel de l'apiculteur :



Même si elles ne le font qu'en cas de force majeure (puisqu'une abeille qui pique se condamne à mourir), une abeille peut piquer : l'apiculteur doit s'équiper pour se protéger : En général il a une combinaison (ou vareuse), des gants épais, un enfumoir, un lève cadre... Au minimum !

Ensuite, chacun ses habitudes !

Du coup on peut aussi trouver d'autres outils :

spatule, sécateur, griffe, plaquettes, marqueurs, allumettes, briquets, chalumeau, tournevis, seau, drap blanc...!



Quelques races d'abeilles mellifères élevées en France :



Apis mellifera mellifera : (abeille noire) la plus rustique, résistante, productive, légèrement agressive



Apis mellifera caucasica : (abeille caucasienne) un peu plus grosse, mais un inconvénient, elle propolise beaucoup.



Apis mellifera carnica : (abeille carniolienne) abeille du centre de l'Europe, elle est grise entre les segments. Elle est sensible aux maladies, essaimeuse et douce.



Apis mellifera ligustica : (abeille jaune, italienne) Abeille douce, bonne productrice. Elle a deux défauts majeurs : elle est pillarde et essaimeuse. Elle est sensible aux maladies.

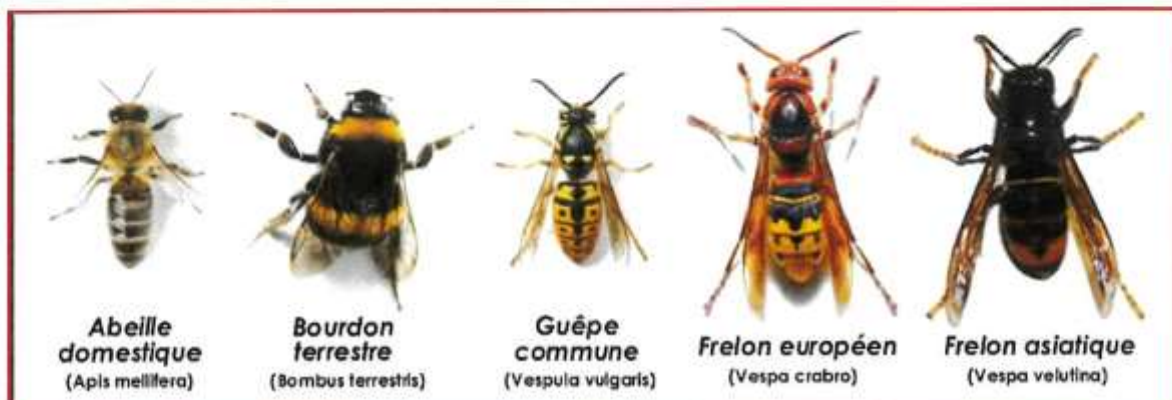


La bugfast : hybride qui résulte de croisements. Douce, rustique, très bonne productrice... mais plus fragile.

Sa langue est plus longue et elle produit donc plus. C'est la plus utilisée dans le monde (Amérique, NZ, Australie, Iles du Pacifique...)

Il existe beaucoup d'autres espèces d'abeilles, dites solitaires. La plus grosse abeille européenne est l'abeille charpentière ou xylocope. Elle a un vol lourd et bruyant et tous les possesseurs de glycine en ont déjà croisé.

Il ne faut pas les confondre avec d'autres hyménoptères :



Abeille domestique
(*Apis mellifera*)

Bourdon terrestre
(*Bombus terrestris*)

Guêpe commune
(*Vespula vulgaris*)

Frelon européen
(*Vespa crabro*)

Frelon asiatique
(*Vespa velutina*)

Dans la ruche :

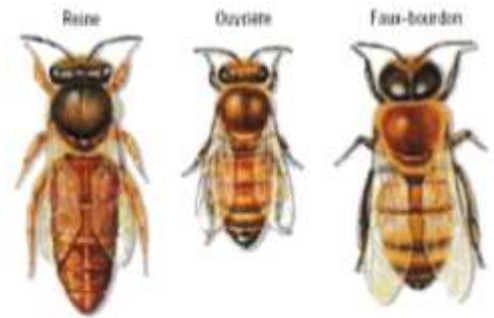
Revenons à nos moutons ... à nos abeilles, dont le plus passionnant est leur fonctionnement sociétal : dans une colonie d'abeilles, il y a environ 70000 abeilles (7 kilos !). Il y a 3 castes :

- 1 reine : elle est la seule qui pond. Elle peut choisir de pondre des oeufs non fécondés, qui donneront des faux-bourçons mâles ou des oeufs fécondés (en choisissant l'origine du papa ! -> recombinaison génétique et avantages adaptatifs). La reine assure la cohésion de la colonie. Elle communique essentiellement par des phéromones. La reine peut vivre 4 ans. Elle est fécondée par une ou deux douzaines de faux bourdon au cours de son v(i)ol nuptial (polyandrie)...

- De 300 à 1000 mâles, qui ne font que consommer... à la fois la reine et les réserves de la colonie... Si la disette arrive, ils sont mis dehors et de fait, condamnés (puisque qu'ils ne savent pas butiner).

- Le reste se sont des ouvrières, des femelles, qui ne pondent pas. Au cours de leur vie, les ouvrières vont avoir 6 métiers, en fonction de leur âge : Nettoyeuse puis Nourrice puis Bâtisseuse puis Gardienne et enfin Butineuse. Tout au long de leur vie elles sont ventileuse (6).

Une ouvrière vit 6 semaines pendant la saison de travail (une abeille visite environ 4500 fleurs par jour, une colonie visite environ 21 millions de fleurs quotidiennement... épuisant !) Du coup, en hiver, les abeilles peuvent vivre 5 mois, le travail consistant à maintenir une température d'environ 35° autour du couvain. Les ouvrières communiquent par les phéromones, les antennes ainsi que par une chorégraphie qui indique la direction et la distance aux collègues butineuses !



Les différents produits de la ruche :

Dans une ruche, il ne rentre que du nectar de fleurs, de la propolis, du pollen et de l'eau... mais beaucoup de produits extraordinaires en sortent :

Le miel : vient du nectar des fleurs stocké dans le jabot de l'abeille. Il est transformé au fur et à mesure par les enzymes de la salive des abeilles. La trophallaxie est le fait de le passer d'abeille à abeille (7 passages !). Il est stocké dans les alvéoles, et quand le taux d'humidité atteint 18%, elles sont operculées (bouchées).

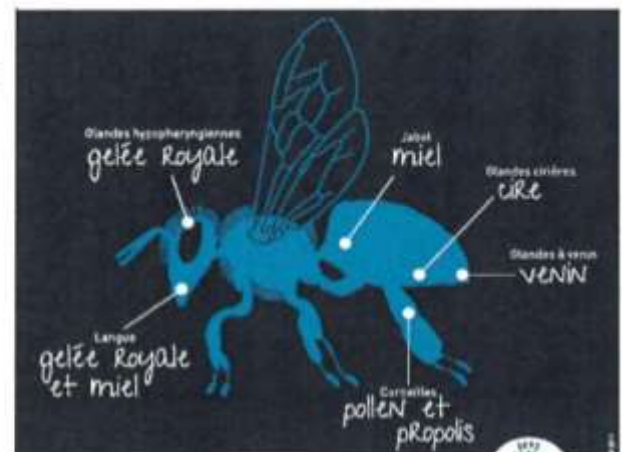
Le pollen : sur les étamines des fleurs, les pelotes sont stockées sur les pattes arrières. Le pollen nourrit les larves.

La propolis : Extrait de la matière collante des bourgeons, des aiguilles. Antibiotiques, antiseptique, antifongique, désinfectant, cicatrisant.

Gelée royale : produite par les glandes hypopharyngiennes.

La cire : Produite par les glandes cirières sous le ventre.

Le venin : Pour la désensibilisation, la médecine (sclérose en plaque...)



Pourquoi devons-nous y faire attention ?

Les abeilles, domestiques ou non, avec d'autres insectes pollinisateurs, jouent un rôle essentiel et fondamental dans la fécondation des plantes, permettant la production de fruits et de légumes. Einstein aurait dit que sans les abeilles, l'humanité ne tiendrait que 4 années sur Terre.

Pourquoi sont-elles en danger ? La combinaison de plusieurs facteurs : plus de prédateurs (le célèbre frelon asiatique, la fausse teigne ou encore *Aethina tumida*), plus de parasites (le *Varroa destructor* portant bien son nom !), plus de maladies (les loques notamment) mais aussi une sur-exposition à certaines combinaisons de produits... Étonnamment (ou non...), tous ces facteurs sont les conséquences de la mondialisation des marchés : l'importation d'un nouvel élément dans ces réseaux autorégulés va induire un déséquilibre trop important sur les écosystèmes.

Alors soyons vigilants : Mettez des fleurs dans vos jardins, laissez des zones non tondues, mettez des coupelles d'eau et remettons-nous tous à l'apiculture !

Pierrick MARQUET

Voyage

Bouger, enfin ! Nous avons tous attendu de pouvoir enfin nous déplacer sans contraintes.

Pour un Week-end, une semaine, quelques heures, quelques jours

Alors partons, mais n'allons pas trop loin pour cette destination et redécouvrons PARIS hors des sentiers battus.

Mais oui Paris, ce n'est pas que LA TOUR EIFFEL, MONTMARTRE, LES CHAMPS ELYSEES et tous ces lieux dits incontournables....

Paris, c'est aussi des lieux mystérieux, charmants, atypiques voir de pures merveilles !

Commençons par le passage du grand cerf

Situé dans le 2eme arrondissement, Un des plus hauts passages couverts de Paris avec ses 12 mètres de hauteur et l'un des plus beaux avec sa décoration en fer forgé. Le passage du Grand Cerf, est situé 145 rue Saint-Denis, débouche à l'autre extrémité 10, rue Dussoubs, non loin de la rue Montorgueil. Haut de 11,80 m et long de 113 m avec une largeur de 3 m. Il a été construit en 1825 à l'emplacement de l'hôtellerie dite du Grand Cerf qui, jusqu'à la Révolution, était le point de départ et d'arrivée des voitures des postes des Messageries Royales.



Le Panthéon bouddhique

Intégralement restauré en 1991, l'hôtel abrite désormais, sous le nom de "Galeries du Panthéon bouddhique", les collections originales du Musée Guimet, ensemble d'œuvres du Japon rassemblées par Émile Guimet (1836-1918) et le peintre Félix Régamey, en 1876. Les galeries présentent, une collection exceptionnelle de statues et d'images vénérées, issues de temples et de chapelles privées.

Vous trouverez également dans le jardin, un pavillon où se déroule régulièrement la cérémonie du thé.

Adresse

19, avenue d'Iéna
75016 PARIS

Les Catacombes de Paris,

La capitale repose sur 350 **kilomètres** de galeries souterraines. Ce gigantesque réseau s'étend sous une grosse partie de la rive gauche et quelques zones de la rive droite.

Les premières **visites officielles** des catacombes ont eu lieu dès le début du XIXe siècle. Dès 1806, les premiers privilégiés descendaient dans les entrailles de la capitale. Aujourd'hui, tout le monde peut visiter les catacombes dites « officielles » situées à **Denfert-Rochereau**. Longues de seulement 1,7 km, elles ne sont qu'une petite partie des **350 kms de galeries** que renferme la capitale, le reste des galeries n'étant **pas ouvert au public**.

Et c'est ici que l'aventure commence car les catacombes ont **une autre vie** que l'on appelle "cataphilie", ... une motivation réunit la plupart des cataphiles : leur passion pour l'aventure et ce patrimoine souterrain méconnu.

Mais découvrir les catacombes “non officielles” n’est pas donné à tout le monde : il faut marcher tout d’abord, sur des centaines de mètres, plié en deux, une torche à la main, ramper, se faufiler dans des trous où l’on peut à peine passer, traverser des galeries où l’eau monte parfois jusqu’à la taille

Sincèrement ? Il faut vraiment être motivé. Vous êtes à **20 mètres sous terre**, il fait environ **12 degrés** et le silence est assourdissant. Mais si vous avez vaincu vos peurs, la surprise est totale. On tombe sur d’anciens abris anti-aériens, d’anciens bunkers allemands, des osuaires et des fontaines. Certains endroits ont plus de deux siècles.

Pour exemple : La tombe de Philibert Aspairt, le portier du Val-de-Grâce, qui perdit son chemin dans les souterrains de Paris en 1793.

Plusieurs salles ont « un petit nom » comme « **la plage** ». Il s’agit d’une salle dont le sol est constitué de sable.

ATTENTION les catacombes ne sont pas un PARC DE LOISIRS, et leur visite reste dangereuse. N’essayez surtout pas de les visiter **sans être accompagné** d’un cataphile chevronné.

Et même dans ce cas-là, un minimum de repères et de capacités physiques sont nécessaires...



Catacombes officielles de Paris – 1 avenue du Colonel Henri-Rol-Tanguy (XIV^e)
Du mardi au dimanche de 10 heures à 17 heures, dernière descente à 16 heures
Prévoyez un peu d’attente : l’accès est limité à 200 visiteurs à la fois.

La plus petite rue de Paris....

La rue des Degrés porte bien son nom. En effet, un degré est en architecture le nom donné à une marche d’escalier.

Dans cette rue ni porte d’accès à un immeuble, ni commerces, ni fenêtres (qui ont été comblées). Seulement des marches. 14 au total qui relient la rue de Cléry et la rue Beauregard, donnant à cette mini rue le charme du vieux Paris.





La tour Jean sans peur

On ne s'attend pas à trouver, caché au milieu d'immeubles haussmanniens, un **donjon médiéval**. Située sur la très animée rue Etienne Marcel, dans le 2e arrondissement, la tour **Jean Sans Peur** est l'image même de **l'architecture du Paris médiéval** ! Construite au début du **XVe siècle** à la demande du **Duc Jean de Bourgogne**, cette **tour de fortification** est le seul témoignage de l'architecture militaire du Moyen-Âge à Paris. L'édifice devait protéger le Duc des représailles suite à l'assassinat de son cousin, **Louis d'Orléans**, qu'il avait lui-même commandité. Selon des écrits datant de cette époque, la tour était ainsi remplie d'inventions pour tromper les assaillants.

Son rival Louis d'Orléans supprimé et le roi Charles VI n'ayant plus toute sa tête, Jean devient l'un des hommes les plus puissants du royaume. Cette tour, construite en pleine guerre de 100 ans, la **plus haute de Paris** à l'époque, lui permettait donc aussi de montrer sa puissance dans le contexte politique très complexe de cette guerre. Sa peur d'être tué était prémonitoire puisqu'il fut assassiné en 1419 par des conseillers du dauphin, le futur Charles VII.

La **tour Jean-sans-Peur** est désormais la seule partie encore sur pied de **l'Hôtel des Ducs de Bourgogne**. Elle a conservé son **escalier à vis** dont la voûte est un chef d'œuvre unique de la sculpture française.

Enfin le petit dernier, mon préféré (on est gourmand ou on ne l'est pas !)

LE MUSEE GOURMAND DU CHOCOLAT

C'est en 2010 à Paris que **le Musée du Chocolat -Choco Story** ouvre ses portes sous l'impulsion de la famille Van Belle. Passionné et grand amateur de chocolat, Eddy Van Belle a fait le tour du monde afin de compléter et partager les secrets du cacao. De nombreux objets, mais aussi des documents, sont exposés au sein des collections, qu'elles soient permanentes ou temporaires.



Vous pourrez également déguster, découvrir l'histoire du chocolat et même... fabriquer vous-même votre chocolat.

A déguster sans modération en famille !

28 Boulevard de Bonne Nouvelle,
75010 Paris
+33 01 42 29 68 60
info@museeduchocolat.fr

Conseil municipal des jeunes de Mairé L'Evescault.

Pourquoi ?

- Un conseil représente l'opportunité d'un dialogue en direct entre des jeunes et des élus locaux
- Le conseil est un lieu où les jeunes, avec l'écoute et le soutien attentifs des décideurs locaux, vont proposer des améliorations pour le territoire sur lequel ils vivent
- Les propositions, jugées d'intérêt général, vont être étudiées, discutées et réalisées par la collectivité, dans le cadre de son budget et de ses orientations.

Le conseil de jeunes relève d'un double concept, politique et pédagogique.

Il prend appui sur :

- une volonté de reconnaître à l'enfant la capacité d'exprimer des opinions utiles pour la collectivité et d'agir sur son territoire de vie,
- une pédagogie à l'œuvre dans le conseil visant à former le citoyen aujourd'hui et pour demain,
- la mise en œuvre de moyens permettant de prendre en compte la parole de l'enfant et du jeune et de l'accompagner vers un résultat concret : l'action pour les habitants d'un territoire, petits ou grands.

Ils s'appuient sur les droits de l'enfant tels qu'ils sont énoncés dans la Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée en 1991 (et notamment sur les articles 12 à 15 et 29)* ou la Charte européenne révisée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale...

Il me semble qu'il est un besoin des responsables politiques de se nourrir des utopies des jeunes. De plus, je crois à la notion d'expertise citoyenne et à cette capacité de co-élaboration avec les acteurs de la société.

Nos objectifs généraux

- Permettre aux enfants et aux jeunes d'exprimer leurs idées et leurs propositions pour leur collectivité et réfléchir avec eux aux améliorations pour le territoire.
- Enrichir la politique jeunesse avec les propositions des jeunes, qu'il s'agisse des déplacements, de l'offre globale de loisirs, de la culture.
- Obtenir les points de vue des jeunes sur les dossiers de la collectivité.
- Exercer enfants et jeunes à une citoyenneté active et leur permettre l'accès à la responsabilité et à l'autonomie.
- Donner le goût de l'engagement.
- Renouer le dialogue avec une classe d'âge que l'on connaît mal.
- Favoriser la participation de tous les habitants, petits et grands, dans une démarche de démocratie participative.
- Favoriser la mixité sociale.

La dérive que l'on veut éviter : **Le syndrome du pot de fleur**, qui touche beaucoup les élus et les adultes en général, et qui consiste à embellir son jardin ou sa collectivité.

Les jeunes ne sont pas des pots de fleur. Il ne faut pas les utiliser comme un décor mais plutôt comme une richesse, une ressource, une force !

définir un conseil dans une politique plus globale

Qui sont les jeunes ? Comment vivent-ils sur le territoire ?
Quelles questions importantes se posent à leur égard ?



Quel est le projet de la collectivité pour la participation et la citoyenneté des jeunes ?
Autrement dit, quels sont les objectifs de la participation des jeunes dans le cadre d'une politique plus globale, jeunesse-éducative, et/ou de démocratie participative ?

Dans ce projet, pour quelles raisons la création d'un conseil d'enfants ou de jeunes est-elle pertinente ?



Comment est-elle opératoire : à quelles conditions ?
Avec quels moyens ?



Quelles sont les spécificités de cette réponse « conseil d'enfants ou de jeunes » ?
Quels sont les « manques » ?



Quelles complémentarités et/ou articulations doivent exister avec les autres éléments d'une politique plus globale à l'égard de jeunesse ?
Et, avec l'action des partenaires concernant la citoyenneté des enfants et des jeunes ?

Partenaires :

Parents, école, mairie, Com-Com
Comité de pilotage : Émilie, Pierrick, Dorick, Foyer Rural.

Un règlement et une charte :

Ces documents ont été rédigés afin de cadrer le champ d'action et l'engagement des jeunes Mairéens !

Calendrier :

La première réunion avait réuni de nombreux jeunes de la commune et laissait entendre qu'ils étaient volontaires pour participer à ce projet !

Cependant, par la suite, ce calendrier a été très fortement impacté par la crise sanitaire que nous subissons tous de plein fouet. Il était impossible de nous réunir en présentiel, dans les bâtiments municipaux et nous avons fait le choix de nous mettre en sommeil quelques temps.

Cependant, dès que l'on pourra de nouveau nous réunir, même masqués, nous en profiterons et nous recueillerons avec envie et curiosité les propositions ! Nous accompagnerons avec convictions les projets pour les voir aboutir !

Pierrick MARQUET

Nostalgie : Mairé il y a quelques temps...

Jean-Pierre Chassain a oeuvré et œuvre encore en tant que correspondant de presse. Du courrier de l'Ouest en passant par la Concorde, ses articles culturels ou sportifs permettent de faire partager avec les lecteurs, l'actualité de notre secteur géographique. Cela fait un certain temps comme on dit... Les articles, les photos se succèdent... Alors, Jean-Pierre s'est lancé dans un nouveau projet de partage : la compilation de ce travail de manière chronologique, thématique et géographique. Il a regroupé tout cela dans des classeurs qui seront consultables à la bibliothèque municipale de Mairé L'Evescault. Quel plaisir de feuilleter ces tranches de vie, où l'on croise les locaux rajeunis, ceux qui sont partis.

Alors, dans le bulletin municipal, nous allons partager avec vous quelques photographies, regroupées par thèmes, et qui rappelleront à certains de bons moments partagés.

Le premier thème sera « le football à Mairé l'Evescault ».

Le club de Mairé L'Evescault est né dans les années 70, son président était M. Boyer, puis c'est Jean-Claude Guitton qui lui a succédé en mai 1979, puis André Morin... Le club avait plusieurs équipes jeunes et trois équipes séniors. L'ASM s'est arrêtée en avril 1995 après fusion avec l'Amicale Sauzéenne pour devenir l'Union Sportive Amicale du Sauzéen (USA du Sauzéen). De nombreux Mairéens ont foulé cette pelouse, se sont réunis autour des mains courantes ou de la buvette, ont aidé à l'encadrement des entraînements, des matchs... Voici « quelques morceaux choisis » de photos d'équipes de jeunes et de moins jeunes !

Article du Vendredi 23 Novembre 1989



L'équipe de Mairé-L'Evescault

Jean-Pierre Bernard, Franck Pefletier, Namy Duthel, Pascal Bernard, Franck David, Alain Bernard, Vincent Morin, Daniel Berland, Pierre Brothier
Laurent Gagnaire, Fabrice Guitton, Olivier Minéteau, Franck Brothier, Jean-François Gayot

L'Union Sportive Amicale du Sauzéen a été créée en 1979 par la fusion de l'ASM de Mairé-L'Evescault et de l'Amicale Sauzéenne. Elle a pour but de promouvoir le football amateur dans notre secteur géographique.

Article du mardi 20 mars 1979



Debouts :

Patrick Morin, Francis Billaudeau, Yves Mercier, André Morin, Hubert Nivet, Dominique Morin, Pierre Brothier

Accroupis :

André Ribot, Jean-Louis Raffoux, Jean-Claude Gaschard, Yves Audé, Jean-Louis Clisson, Jean-Pierre Chassain

ARTICLE DU VENDREDI 22 MAI 1981

Des footballeurs en herbe



L'équipe des pupilles de Mairé-Levescault

Debout : Jean-Pierre Bernard, Bernard Brothier, Eric Richard, Pascal Denis, Stéphane Gagnaire, Laurent Gagnaire

Accroupis : Bruno Rivault, Christophe Bernard, Franck David, Jérôme Richard, Thierry Brothier

Article du Jeudi 3 Décembre 1987



L'équipe de Mairé-Levescault qui évolue en championnat de Promotion de 2^e Division

Hervé Sénéteau, Dominique Morin, Pascal Bernard, Olivier Sénéteau, Laurent Gagnaire, Jean-Frédéric Falgoutoux, Patrice Moreau, Jean-François Gayot, Pierre Brothier, Marcel Billaudeau

Christophe Bernard, Franck David, Franck Brothier, Fabrice Guitton, Luc Lamy

Nous ne pouvons laisser les photographies en grande taille, et il s'agit de scan d'articles de presse, ce qui altère leur qualité, mais, prêtez-vous au jeu du « qui est qui ? » : nous avons laissé les noms !

N'hésitez pas à venir vous plonger dans la compilation réalisée par Jean-Pierre, faire un « brin de cosette », rue des anciens artisans et y emprunter un livre !

Pierrick Marquet

Mairé L'Evescault, hier et aujourd'hui !

Dans notre série Mairé d'hier et d'aujourd'hui, voilà une comparaison de vues aériennes. On commence cette série par le bourg de Mairé et Villaret, 2 prises de vues espacées de 60 ans. 2018 vs 1958...

Au petit jeu des différences, on voit qu'il s'en passe des choses ! Le remembrement est passé par là, les haies ont bien trop vite disparu, les lotissements sont apparus... Pour les curieux, allez jeter un œil sur « <https://remonterletemps.ign.fr/> »



Pierrick MARQUET

Espace Michel GUYTON



Nouvellement élu au sein de l'assemblée municipale en 1959, Michel GUYTON a été désigné par ses pairs pour devenir Maire de Mairé L'Evescault.

De 1959 à 2001 il est resté le premier magistrat de notre commune, en présidant plusieurs conseils municipaux qui ont œuvré pour la cause publique.

À la fin des années 90, il a négocié avec la famille GADIOU l'achat d'une partie des prés qui bordaient la salle des fêtes. L'objectif était de réaliser une aire de stationnement et un aménagement paysager. Cette réalisation a été faite en deux phases :

- La première partie concernait l'avant de la salle des fêtes et le parking situé à l'arrière.

- La seconde, l'aménagement paysager jusqu'à la rue de l'ancienne abbaye. Cette dernière phase a été réalisée depuis 2001 en conservant une ancienne maison qui était vouée à la démolition, devenue aujourd'hui la salle de " la boulite ".

En mémoire de Michel, resté Maire pendant 42 ans, Président de la fédération départementale des foyers ruraux et à l'initiative de cette réalisation, le conseil municipal du début des années 2000 a décidé de nommer cet endroit " Espace Michel GUYTON "

Stade André MORIN

Le stade municipal a été réalisé sur une réserve foncière communale constituée lors du " remembrement " de 1970.

Nous avons à Mairé un club de football et les sportifs avaient besoin d'une aire de jeu pour y pratiquer leur passion.

Pendant presque trente ans, l'Association Sportive de Mairé L'Evescault a utilisé cet équipement. Les présidents se sont succédés aux commandes du club, jusqu'au jour où André MORIN, menuisier du village et footballeur pendant plusieurs années, est devenu le Président du club sportif de Mairé. Il restera aux commandes de ce club pendant plus de 15 ans, jusqu'à sa fusion avec celui de Sauzé Vausais

En souvenir de cette implication, le conseil municipal du début des années 2000 a souhaité dénommer cet espace " Stade André MORIN ", mention inscrite sur une dalle en pierre scellée dans le mur des vestiaires.



CE QUI CHANGE AU 1 ER JUILLET !

Des bonnes et moins bonnes nouvellesFAMILLE

Heureux les futurs papas ! C'est un sacré changement qui attend de nombreux jeunes pères : la durée du congé paternité évolue au 1er juillet. Auparavant fixée à 11 jours - 14 jours en cumulant le congé de naissance de trois jours -, elle va désormais atteindre 25 jours au total - 28 jours au total avec le congé de naissance. "Le congé de 25 jours s'applique pour les enfants nés avant le 1^{er} juillet **2021, mais dont la naissance était prévue après cette date**", précise-t-on sur le site service public. Pour rappel, ce congé doit être pris dans les six mois qui suivent la naissance de l'enfant. Tous les salariés peuvent en bénéficier, quelle que soit la nature de leur contrat de travail. Dans le détail, on distingue deux périodes : une obligatoire de 4 jours calendaires, qui doivent être pris immédiatement après la naissance de l'enfant, et une période de 21 jours calendaires. A noter : la période de quatre jours doit être prise immédiatement après le congé de naissance de 3 jours, ce qui signifie que tous les jeunes pères ont une première période de congé obligatoire d'une durée de 7 jours.

IMMO

À compter du 1^{er} juillet 2021, le diagnostic de performance énergétique (DPE) connaîtra plusieurs évolutions :

Le diagnostic de performance énergétique (DPE) ne sera plus informatif mais opposable. Son contenu et sa méthode de calcul seront également modifiés. Ce document qui indique au futur acquéreur ou locataire une estimation de la consommation énergétique d'un logement et son taux d'émission de gaz à effet de serre, notamment à travers les étiquettes énergie, deviendra plus lisible et plus fiable. Trois arrêtés ont été publiés au *Journal officiel* le 13 avril **2021 en application de deux décrets parus en décembre 2020**.

Sa méthode de calcul sera unifiée pour tous les logements, en éliminant la méthode dite « *sur facture* » : il s'appuiera uniquement sur les caractéristiques physiques du logement comme le bâti, la qualité de l'isolation, le type de fenêtres ou le système de chauffage. Le calcul intégrera également de nouveaux paramètres : consommation énergétiques en matière d'éclairage, de ventilation, nouveaux scénarii météo ou encore phénomènes thermiques plus précis comme l'effet du vent sur les murs extérieurs.

Dans le cas d'un logement collectif (notamment en copropriété), il sera possible de ne faire réaliser qu'un seul DPE pour l'immeuble qui profitera à tous ses propriétaires. Néanmoins, un copropriétaire ayant réalisé des travaux dans son logement gardera toujours la possibilité de remplacer ce DPE généré à partir des données collectives par un DPE individuel pour mieux valoriser les travaux entrepris.

Le DPE devient opposable, comme les diagnostics relatifs à l'état des installations électriques ou la présence d'amiante ou de plomb. Le propriétaire engage sa responsabilité en le présentant au locataire, ou à l'acheteur. En cas de doute, le locataire ou acheteur peut refaire un diagnostic : si le nouveau DPE n'affiche pas les mêmes résultats que celui présenté par le propriétaire, la personne peut se retourner contre lui et même demander une compensation, voire faire appel à la justice.

Sa présentation évoluera pour faire apparaître le montant théorique des factures énergétiques et apporter des informations complémentaires : détail des déperditions thermiques, état de la ventilation et de l'isolation, présence de cheminée à foyer ouvert, indicateur de confort d'été, recommandations de travaux et estimations de coûts pour atteindre une classe énergétique plus performante...

Les étiquettes énergie du DPE ne seront plus uniquement exprimées en énergie primaire. Les seuils seront calculés en fonction de deux facteurs : l'énergie primaire mais également les émissions de gaz à effet de serre. Un logement sera donc classé sur l'échelle de classe énergétique (de A à G) sur un « double-seuil ». Sa plus mauvaise performance, en énergie primaire ou en gaz à effet de serre, définira la classe du logement.

A savoir : La durée de validité générale reste de 10 ans. Des dispositions particulières sont prises pour réduire la durée de validité des diagnostics réalisés avant la date du 1er juillet 2021, ainsi ceux réalisés :

entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2017 sont valides jusqu'au 31 décembre 2022 ;

entre le 1^{er} janvier 2018 et le 30 juin 2021 sont valides jusqu'au 31 décembre 2024.

LEGISLATION

Obligation de mise en vente d'éthylotests dans les débits de boissons alcoolisées à emporter et en ligne

Ce 1er juillet 2021, les établissements de boissons alcoolisées à emporter devront proposer à la vente des éthylotests. Cette obligation concerne également les sites de vente en ligne de boissons alcoolisées.

Les établissements concernés disposent de 3 mois pour mettre à la vente de façon permanente **des éthylotests pour permettre l'auto-dépistage de l'alcoolémie (limite fixée à 0,25 mg/L d'air expiré et à 0,10 mg/L d'air expiré pour les permis probatoires)**. Ces établissements doivent déterminer des éthylotests chimiques obligatoirement et en complément possible des éthylotests électroniques, répondant aux exigences fixées par le décret n°2015-775 du 29 juin 2015 et le décret n° 2008-883 du 1er septembre 2008). Ils devront toujours disposer d'un stock minimal de 10 ou 25 éthylotests, fixé en fonction de la taille des rayons alcool.

Les débits de boissons concernés devront également respecter une obligation d'informations sur l'importance de l'auto-dépistage.

A cette fin, une affiche de prévention indiquant que des éthylotests sont à la vente devra être installée à proximité immédiate de chaque rayon présentant des boissons alcoolisées. **Si les éthylotests ne sont pas proposés à la vente à proximité de chaque étalage proposant de l'alcool, un affichage visible et lisible complémentaire devra indiquer la localisation des éthylotests à la vente au sein de l'établissement.**

SANTE

Une nouvelle contribution si vous vous rendez à l'hôpital....

La loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2021 crée le "forfait patient urgences". Ce forfait remplacera à partir du 1er septembre 2021, l'actuel ticket modérateur. Le principe : instaurer un montant forfaitaire en cas de passage aux urgences non suivi d'une hospitalisation.

Pour mémoire, aujourd'hui lorsque vous vous rendez aux urgences, l'Assurance maladie prend en charge 80 % des coûts relatifs aux soins. 20 % restent donc à votre charge que vous envoyez la plupart du temps à votre mutuelle. C'est ce que l'on appelle le ticket modérateur, dont le montant varie selon les actes médicaux pratiqués (radiologie, échographie, IRM...).

Le nouveau "forfait patient urgences", remplacera ce ticket modérateur, tout le monde ou presque - paiera le même montant qui, devrait s'élever à 18 euros, (l'arrêté n'étant pas publié). Ce montant pourra éventuellement être pris en charge par votre mutuelle selon votre contrat ou par une complémentaire santé solidaire avec un tiers-payant pour les plus précaires.

Un forfait réduit, dont le montant fixé par décret devrait s'élever à 8 euros environ, sera également mis en place pour les publics qui bénéficient aujourd'hui d'une exonération totale du ticket modérateur, comme les patients porteurs d'une affection longue durée, les invalides de guerre ou les personnes ayant eu un accident du travail ou une maladie professionnelle. Par ailleurs, les femmes enceintes restent exonérées de tout reste à charge à compter du 6e mois de grossesse.

Allez finissons par le meilleur !

6 NOUVELLES INTERDICTIONS POUR TOUS LES CONDUCTEURS AUTOMOBILE

À partir du 1er juillet 2021, les sanctions se renforcent !

Voici les 6 nouvelles interdictions avec les différentes amendes et la perte de points :

Interdiction de fumer au volant si vous avez des enfants à bord. Amende de 68€.

Rappels :

1. Fumer au volant : **Interdiction à partir du moment où la cigarette dans la main empêche une bonne conduite. Ainsi, ce n'est pas la cigarette au volant qui est interdite mais bien l'impossibilité d'être en état et en position d'exécuter commodément et sans délai les manœuvres nécessaires à la conduite en toute sécurité avec un champ de vision convenable conformément à l'article R 412-6 du Code de la route. Cela reste à l'appréciation de la police ou de la gendarmerie.**

2. Stop aux écrans : **Interdiction de regarder un écran : clip vidéo sur tablette ou Smartphone**
Amende 150€ et 3 points en moins. Ainsi, finie la tolérance pour le téléphone au volant à partir du moment où l'on utilise une oreillette. Dorénavant, il est interdit de conduire avec une oreillette ou un casque audio, même à vélo. « Chauffeur PL, regarder un écran non destiné à l'aide à la conduite 1 500€ d'amende / -3 Points ».

3. Stop à la musique forte : **Interdiction d'écouter la musique à fond dans sa voiture, au risque de ne plus entendre la circulation.** Amende 75€, reste à l'appréciation de la police ou de la gendarmerie.

4. Stop au maquillage : **Interdiction formelle de se maquiller en voiture, même à l'arrêt sauf si vous voulez vous faire crever un œil, amende 75€.**

5. Stop aux grignotages : **Interdiction de grignoter au volant, même un sandwich, gâteau, fruit ou fouiller dans la boîte à gant, amende 75€ reste à l'appréciation de la police ou de la gendarmerie.**

6. Interdiction de boire au volant : **même boisson plate ou gazeuse, ou de prendre plus de 2 verres avant de prendre le volant. Passage de 0,5 g/l à 0,2 g/l d'alcool dans le sang pour les jeunes conducteurs, amende 135€ et - 6 points, autrement dit tous les points d'un permis probatoire, du moins la première année, et l'immobilisation du véhicule.**

Info Radars en RAPPEL : ATTENTION !!

Tous les départements sont désormais équipés d'au moins une voiture avec radar mobile nouvelle génération qui flashe en roulant et même à contresens. Pour chaque département, vous avez la photo et la plaque d'immatriculation de toutes les voitures ainsi que leur unité d'affectation. Il suffit de cliquer sur le département et la liste des voitures équipées avec les radars mobiles s'affiche.

Taper l'adresse ci-dessous afin d'obtenir votre département

<http://www.radarmobilenuvellegeneration.com/recensement.php>

Tableau des tolérances des radars utilisés en mouvement Vitesse limite	Tolérance	PV à partir de > (Vitesse mesurée)	Vitesse retenue	Vitesse maxi > voiture radar
50 km/h	10 km/h	61 km/h	51 km/h	41 km/h
60 km/h	10 km/h	71 km/h	61 km/h	51 km/h
70 km/h	10 km/h	81 km/h	71 km/h	61 km/h
80 km/h	10 km/h	91 km/h	81 km/h	71 km/h
90 km/h	11 km/h	102 km/h	91 km/h	81 km/h
100 km/h	12 km/h	113 km/h	101 km/h	93 km/h
110 km/h	13 km/h	124 km/h	111 km/h	104 km/h
120 km/h	14 km/h	135 km/h	121 km/h	115 km/h
130 km/h	15 km/h	146 km/h	131 km/h	126 km/h

Sylvie KUNTZ CAURE

Où est-o passée la pimpe de Fousse à Moeuil ?

Le poué est corre là, mais la pimpe a disparu ! **Comment s'fait-o ? Chiette pimpe, qu'avait cheu en panne mé d'un cop ché deurères annaies ! A l'avait pas tout à fait rendu l'âme pasque l'maire avait démanché la mécanique. Le l'avait ram'né chez li, l'avait changhé les morciàs qu'étaient queurvés et pis le l'avait r'montée. Ma fouè, l'éve arrivait cor à pisser. La pimpe était quasiment nue !**

L'été deuré, y sont cheuqu'z'ins à nous avère rendu quinte qu'o l'était corre pu possible de r'monter l'éve do poué, à cause que nout' pimpe était dev'nue manchote ! Le bras z'y avait disparu ! Cheuqu'un z'y avait dévissé les boulins et emm'né toute la pougnaie ! Pis bin sûr, a l'est pas r'venue... Vour ét'elle rendue ? Peursoune o sait. A part bin entendu cho qui l'a volée... âne bâte !

Bon, dans cho temps, la pimpe arait pu marcher : o'l'y manquait qu'un bout !

O'l'a pas duré ! Au mois d'novembre, le maire passait cor peur chi, en s'peurmenant. De lin, le veuyait pu la pimpe do poué. Le s'dessit « o'l'est pas dieu possible ! o ya corre un voleur qu'a passé là avant min ! ». Pis en s'appeurchant, le trouvit la pimpe, démintée, couché à bas. Est-o qu' cho qui l'a dévissé a tout juste v'lu faire suer le minde ? Est-o que l'a pas pu l'emmenner à cause qu'o l'était tout d'minme un p'tit embarrassant ? Mystère !

Le maire a pas att'nu pu longtemps, li : l'a fait ram'ner la pimpe au bercail et les gars d'la commune l'ont cachée.

Trouvez-vous qu'o l'est normal, vous, d'êt' forcés d'outer daus affaires chi sont su piace dé-peu daus annaies, dans nos ch'mins, dans nos villaghes, su nos poués... ? O y'a oyu les bouteilles de gaz dar la salle do fêtes, les pichets do chemins de bicyquette, ... avour la pimpe do poués. Et bintou ? les pancartes do villaghes ? les bordures do trottouères ? les buts do terrain de foot ? pis l'monument aux morts ? O s'ra jamé possible de surveiller chaqu' coin d'la coumune...



Où est passée la pompe de Fosse à Moeuil ?

Le puits est encore là, mais la pompe a disparu ! Comment ça se fait ?

Cette pompe, qui était tombé en panne plus d'une fois ces dernières années ! Elle avait survécu parce que le maire l'avait démontée à plusieurs reprises. Il l'avait rapportée chez lui, avait changé des pièces cassées, l'avait remontée. L'eau coulait donc encore ! La pompe était presque neuve !

L'été dernier, nous sommes quelques-uns à nous être rendus compte qu'il n'était encore plus possible de remonter l'eau du puits, parce que notre pompe avec perdu son bras ! Quelqu'un le lui avait démonté et l'avait volé. Evidemment, le bras n'est pas revenu. Où est-il ? nul ne sait. A part l'auteur du méfait... imbécile qu'il est !

A ce moment, il ne manquait au final qu'une pièce à la pompe. Elle aurait encore pu fonctionner. Cela n'a pas duré ! En novembre, le maire se promenait encore par là. De lui, il ne vit pas la pompe du puits et se dit : « Parbleu ! encore un vol ! ». Mais en s'approchant, il trouva la pompe, démontée et couchée au sol. Celui qui l'a ôtée de son socle a-t-il seulement voulu nous ennuyer ? n'a-t-il simplement pas pu l'emporter à cause de son poids ? Mystère !

Le maire n'a donc pas attendu : il a demandé aux cantonniers de rapporter la pompe et ceux-ci l'ont cachée.

Trouvez-vous logique que nous soyons obligés de retirer de nos chemins, de nos villages, de nos puits, des objets de notre patrimoine commun ? Après les bouteilles de gaz derrière la salle des fêtes il y a quelques années, les balises des chemins de VTT, maintenant la pompe des puits. Et bientôt ? les signalisations des villages ? les bords des trottoirs ? les buts du stade ? et le monument aux morts ? Il ne sera pourtant jamais possible de surveiller chaque mètre carré de la commune...

FOYER RURAL

2020-2021 : Le Foyer Rural est toujours affilié à l'Union Régionale des Foyers Ruraux du Poitou Charentes et par conséquent à la Confédération Nationale des Foyers Ruraux.

Cependant le nombre d'adhérents pour cette saison a fortement diminué, en raison de la crise sanitaire qui a bloqué toutes les activités.

En effet, aucune animation n'a eu lieu depuis le 7 et 8 mars 2020, week-end où la troupe de théâtre adultes, jeunes et ados donnait ses représentations à Gournay. Aucune autre date n'a pu être maintenue ni à Mairé, ni à l'extérieur.

Bien évidemment, les actions prévues pour 2020-2021 n'ont pas eu lieu : parole d'automne, galette des rois avec animation, atelier de la simplicité, théâtre, randonnée pédestre semi-nocturne, nuits romanes

·
Nous voici maintenant en juillet 2021 : une réunion est programmée le lundi 2 août 2021 pour établir un calendrier des manifestations 2021-2022 et pour voir ce qui va pouvoir se faire au niveau théâtre adultes. Les jeunes et les ados seront contactés en temps voulu pour organiser la future saison théâtrale.

Nous souhaitons que tous ces évènements puissent à nouveau avoir lieu et dans de bonnes conditions et nous souhaitons surtout que ces confinements 2020 et 2021 ne vont pas mettre à mal la motivation des comédiennes, comédiens et des bénévoles déjà en place et celles et ceux qui souhaiteraient nous rejoindre afin de faire revivre toutes ces activités associatives, sous le signe des retrouvailles et du plaisir de partager.

En attendant que cette reprise se poursuive dans un élan dynamique, n'oublions pas de faire preuve de prudence.

Association des randonneurs Sauzéens A.R.S

Randonné : une saison pas comme les autres

Les randonneurs Sauzéens comme toutes les associations de sport de pleine nature, n'ont pu « s'activer » pendant la période du confinement !

Aussi après quelques sorties à l'automne 2020 notamment un séjour dans les monts de Blond en Haute-Vienne, de novembre à début mars nous sommes restés l'arme aux pieds.

La reprise en mars 2021 s'est faite sous la contrainte du rayon des 10km du domicile, les sites spécialisés proposant ce calcul, nous ont permis de trouver les meilleurs compromis possibles et de profiter du beau temps tous les mercredis.

En mai, dès la levée de cette contrainte, en route pour un séjour en Mayenne où, malgré le retour de la pluie, les 15 participantes et participants du groupe ont pu goûter les joies de la randonnée dans un des départements les plus agréables de l'ouest du pays.

La saison s'est conclue par une randonnée le 30 juin à Mairé L'Esvescault et nous vous donnons rendez-vous pour la reprise des activités le **mercredi 8 septembre à 14H** de nouveau à Mairé.

RDV sur le parking de la salle des fêtes, participation libre et gratuite pour un parcours de 8km ouvert à toutes et à tous, et comme le dit le slogan de la Fédération française de la randonnée pédestre:



« Un jour de sentier : huit jours de santé! »





Quelques nouvelles !!!

– Horaires d'ouvertures pour cet été :

- * lundi 14h30-16h
- * mercredi 14h30-16h
- * Samedi 10h-12h

– Activités de l'été :

*3 sorties Terra Aventura :

1. le samedi 3 juillet 10h00 à Verteuil + pique-nique sorti du sac !
2. le vendredi 6 août à 18h à Embourie avec pique nique sorti du sac !
3. le samedi matin 21 août à 10h00 à Chef-Boutonne + pique-nique sorti du sac

* Reprise des jeux le lundi « sous le Frêne »

En septembre reprise de « la bibliothèque gourmande » et de « pause-Café »

- Prix des lecteurs de Cognac

4 livres sur l'Allemagne, Nous avons acheté la collection et la MDDS nous en a prêté 2 .

Si vous souhaitez participer en étant jury, n'hésitez pas !

LA SÉLECTION 2021 : L'Allemagne



Paula Fürstenberg. La Famille du Tigre ailé
Actes Sud traduit de l'allemand Stéhanie Lux

Née en RDA en 1987, Johanna n'a pour ainsi dire jamais connu son père, parti à l'Ouest juste avant la chute du Mur, alors qu'elle était encore un bébé. Désormais âgée de dix-neuf ans, elle vient de s'installer à Berlin quand celui-ci cherche à reprendre contact avec elle. L'heure est enfin venue d'éclaircir les raisons qui l'ont poussé à fuir. Mais l'homme qu'elle retrouve quelques jours plus tard est gravement malade. Bientôt il ne pourra plus rien lui dire.

Dans une Allemagne hantée par le spectre de la Stasi, Paula Fürstenberg relate l'émouvante quête d'une jeune femme à travers les zones blanches de son passé.



Tom Saller
La danse de Martha
Charleston, traduit de l'allemand par Isabelle Liber

Début des années 1920. La jeune Martha, issue d'une famille de musiciens excentriques, quitte sa petite ville de Pologne de l'est et son enfance paysanne. Elle veut s'inscrire au Bauhaus, l'école d'art récemment créée à Weimar, centre foisonnant de la création et de la modernité - désir osé car les hommes dominent l'Institution. Malgré cela, l'énigmatique fondateur de l'école, Walter Gropius lui propose d'intégrer sa troupe de danseurs. Mais, quand les nazis arrivent au pouvoir, l'école ferme ses portes. Martha rentre chez elle avec dans les bras son journal et sa fille. Lors des derniers jours de la guerre, mère et fille sont séparées. Personne ne sait ce que Martha est devenue...

2001, New York. Un jeune homme arrive aux États-Unis pour suivre les enchères du journal de sa grand-mère chez Sotheby's. Le journal contient des esquisses d'artistes du célèbre mouvement Bauhaus, tels que Lyonel Feininger, Paul Klee ou encore Wassily Kandinsky.

Une saga renversante au coeur du Bauhaus, qui met en scène une femme courageuse et fascinante confrontée à un siècle d'hommes, de guerre et de crimes.



Ulla Lenze
Les trois vies de Josef Klein
JC Lattès, traduit de l'allemand par Pierre Deshusses

Fin des années trente : New York est en plein tumulte. Les nationalistes allemands célèbrent Hitler tandis que le mouvement pro-guerre recommande l'intervention des Américains en Europe.

Josef Klein, lui, ne vit que pour ses deux passions : les échecs, et la radio amateur.

C'est ainsi qu'il rencontre Lauren, jeune activiste qui partage sa fascination des ondes. Mais les compétences techniques de Josef en tant qu'opérateur radio attirent vite l'attention d'hommes influents, et avant même qu'il ne le réalise, il se retrouve au cœur du réseau d'espionnage du renseignement militaire allemand.

Des rues de Harlem à Buenos Aires en passant par l'Allemagne, Ulla Lenze explore les multiples identités d'un héros, qui selon le continent et l'époque

se prénomme Joe, Josef ou José.

Un roman brillant et haletant qui mêle archives familiales et thriller d'espionnage pour offrir une réflexion sur les affres d'une âme perdue en terre étrangère.



Norbert Scheuer
 Les abeilles d'hiver
 Actes Sud, traduit de l'allemande par Marie Claude Auger

Janvier 1944. Bombardiers anglais et américains sillonnent sans fin le ciel de l'Eifel, cette région frontalière de l'Allemagne avec la Belgique. Depuis son jardin, l'apiculteur Egidius Arimond, inapte au combat en raison d'une épilepsie qui ne cesse de gagner du terrain depuis qu'il ne peut plus se procurer son traitement, les observe, se demandant si son frère, pilote médaillé de la Luftwaffe, mais dont il n'a plus de nouvelles, pourrait être aux commandes de l'un d'entre eux.

Egidius raconte dans son journal tout le soin qu'il porte à ses abeilles chaque matin et s'émerveille de l'étrange société qu'elles forment. L'après-midi, il va à la bibliothèque, où il se consacre à un travail d'érudition : il a entrepris de traduire les écrits d'Ambrosius, un moine du xve siècle dont on a retrouvé, dans un ancien cloître, un parchemin racontant son périple pour ramener dans son Eifel natal le coeur de Saint Cusanus, conservé dans du miel. Il en profite pour vérifier, dans un livre que personne n'emprunte jamais, qu'on ne lui a pas laissé d'instructions pour un passage. Car il lui arrive de transporter, dans des ruches spécialement aménagées, des Juifs

jusqu'à la frontière belge toute proche. Le reste du temps, il entretient des aventures avec plusieurs femmes du village dont les hommes sont au front. Écrit sous la forme d'un journal qui s'étend de l'hiver 1944 à l'hiver 1945, *Les Abeilles d'hiver* est tout à la fois un traité poétique d'apiculture, une réflexion sur la nature de la liberté, une absorbante chronique de l'arrière et le portrait touchant d'un homme sans qualité sur le point d'être englouti par la fureur aveugle de l'histoire.

La bibliothèque propose aux citoyens britanniques, toutes les deux semaines, le mercredi de 14h30 à 16h, des ateliers de conversation Anglais / Français et Français / anglais, à la bibliothèque

- Pour vous aider dans les problèmes que vous pouvez rencontrer dans la vie quotidienne : aller chez le médecin pour le renouvellement d'une ordonnance, envoyer un colis en Angleterre, acheter **du pain dans une boulangerie** etc...

- Aborder le vocabulaire et la grammaire de base et en répondant également à vos difficultés mais toujours dans la bonne humeur.

- **Quelques français soucieux de créer des liens entre voisins**, se joignent au groupe

De 2 présents, nous sommes passés dès la 2^e séance, à 4 citoyens britanniques ayant un fort désir d'intégration.

Prochaine séance le 4 août 2021



Rappel des réglementations

Travaux de bricolage ou de jardinage. Les activités nécessitant l'utilisation d'appareils bruyants, comme les tondeuses, tronçonneuses, perceuses ou autres, sont possibles à des heures précises.



Les jours ouvrables : de 8h à 12 h et de 14 h à 19 h ;

les samedis, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;

les dimanche et jours fériés, de 10 h à 12 h (arrêté préfectoral).

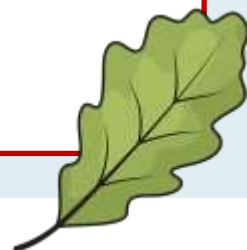
Brulage des végétaux. Les déchets verts sont constitués des éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires. En application de l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental, le brûlage à l'air libre de ces déchets est interdit (sauf cas dérogatoire), en raison des nuisances qu'il entraîne : troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, pollution de l'environnement et de l'air, risque de propagation d'incendie, impact sanitaire.

Le non-respect de cette interdiction peut entraîner des peines d'amendes.

S'agissant des agriculteurs ou exploitants forestiers, les pratiques d'écobuage ou de brûlages liés à leurs activités s'exercent en dehors du champ d'action du RSD. La règle générale définie à l'article L 131-1 du code forestier est l'interdiction pour toute personne autre que les propriétaires ou occupants de parcelles de porter ou d'allumer du feu à moins de 200 mètres des bois et forêts ainsi que des terrains assimilés soumis aux dispositions de l'article L 131-4 du code forestier.

Les agriculteurs et exploitants forestiers peuvent, dans certaines conditions (périodes, distance des bois) réaliser des opérations de brûlage encadrés par l'arrêté du 29 juin 2010 portant réglementation relative aux brûlages, à la prévention des incendies et à la protection de l'air.

Tout brûlage est interdit pendant la période du 1er juin jusqu'au 30 septembre.





Aménagement de l'espace et urbanisme : l'Application du Droit des Sols

Elaborer des projets de construction en conformité avec les règles d'urbanisme en vigueur

Le service « Application du Droit des Sols » de la Communauté de communes réalise l'instruction de tout ou partie des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes adhérentes au service et disposant d'un document d'urbanisme.

Les communes non dotées d'un document d'urbanisme bénéficient pour leur part de l'instruction des services de l'Etat (Direction Départementale des Territoires – Pôle de Brioux sur Boutonne).

Le service a pour mission d'instruire les demandes d'autorisation d'urbanisme en vérifiant la conformité des projets de construction au regard des règles en vigueur. Il assure également le conseil auprès des porteurs de projet en amont pour faciliter le montage des dossiers de demandes d'autorisation d'urbanisme.

Aussi, avant la réalisation de tout projet touchant à l'aspect du bâti ou modifiant sa destination, il est recommandé de se rapprocher de la commune qui vous dira, avec l'aide, le cas échéant, de l'Architecte des Bâtiments de France et de la communauté de communes Mellois en Poitou, si celui-ci est compatible avec les règles de votre secteur.

Avant de déposer votre dossier, vous nous conseillons de consulter le guide pratique de l'urbanisme dans lequel vous trouverez tous les éléments pour faciliter vos démarches :

Retrouvez notre guide complet : <https://www.melloisenpoitou.fr/les-actions/urbanisme/jaiunprojetimmobilier>

Direction Aménagement et Urbanisme

9 avenue de l'Hôtel de Ville

79 110 Chef Boutonne

05 49 29 83 93

urbanisme@melloisenpoitou.fr

Horaires d'ouverture :

Le lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le mardi et jeudi de 14h à 17h

Réception sur rendez-vous



COMMUNICATION DU SYNDICAT DES EAUX 4B

UN PROJET DE TRAVAUX SUR VOTRE PROPRIÉTÉ ? AYEZ LE RÉFLEXE DICT-conjointe !

Le territoire français est quadrillé par plus de 2.5 millions de kilomètres de réseaux de toute sorte qu'ils soient aériens ou enterrés : eau potable, électricité, télécommunication, gaz de ville, assainissement, etc.

Pour limiter les conséquences parfois désastreuses liées aux trop nombreux endommagements accidentels de ces réseaux, une réglementation a vu le jour en 2012.




Cette réglementation a notamment créé un guichet unique auprès duquel les travaux prévus à proximité des réseaux doivent être déclarés pour permettre aux exploitants de localiser au préalable leurs différents réseaux.

En tant que particulier, vous êtes également concerné par cette réglementation si vous envisagez des travaux même s'ils ont lieu sur votre propriété. En effet, des réseaux souterrains alimentant votre maison sont parfois endommagés suite à des travaux non déclarés. Sachez que vous serez facturés des frais de réparation si vous endommagez votre branchement en eau potable et que vous vous exposez également à une amende de 1 500 €.

Pour réaliser la Déclaration de vos Travaux dénommée DICT-conjointe, rendez-vous sur le site www.reseaux-et-canalizations.ineris.fr. Ce téléservice est complètement gratuit.

Pour plus d'informations, vous pouvez également contacter le Syndicat 4B au 05 49 07 74 31.

Rappel sur Le tri sélectif

Dans ce container,	A mettre
	TOUS LES PAPIERS
	BOUTEILLES et BOCAUX EN VERRE (vaisselle et vitres : aux gravats !)
	TOUS LES AUTRES EMBALLAGES PLASTIQUE TOUS les films plastiques TOUTES les « poches » plastiques TOUS les pots type « yaourt » TOUTES les barquettes

Déchèterie Sauzé-Vaussais

Horaires d'ouverture

Période	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
du 01/04 au 30/09			9H30-12H 14H-18H			
du 01/10 au 31/03			9H30-12H 14H-17H			



Impasse des Carrières
79190 Sauzé-Vaussais



Déchets admis



➔ Depuis le 1er juin 2019, l'accès en déchèterie est soumis à la présentation de l'autocollant de la communauté de communes Mellois en Poitou apposé sur le pare-brise des véhicules.

Vous pouvez vous procurer ce macaron à la mairie

TARIF ACTUEL DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Location de la salle des fêtes

Période du 1 ^{er} mai au 14 octobre				Période du 15 octobre au 30 avril			
<u>Particuliers</u> habitant la commune de Mairé- L'Evescault		Particuliers n'habit bitant pas la commune de Mairé- L'Evescault		Particuliers habi- tant la commune de Mairé- L'Evescault		Particuliers n'habit ant pas la commune de Mairé- L'Evescault	
Salles	cuisine	salles	cuisine	salles	cuisine	salles	cuisine
60.00 €	50.00	150.00	60.00	100.00	50.00	250.00	60.00

Période du 1 ^{er} mai au 14 octobre				Période du 15 octobre au 30 avril			
<u>Associations</u> de la commune de Mairé- L'Evescault		Associations hors commune de Mairé- L'Evescault		Associations de la commune de Mai- ré- L'Evescault		Associations hors commune de Mai- ré- L'Evescault	
Salles	cuisine	salles	cuisine	salles	cuisine	salles	cuisine
60.00 €	gratuit	60.00	60.00	100.00	gratuit	100.00	60.00

Un chèque de caution de 600.00 euros sera demandé pour chaque location.

Location de la vaisselle

	Plats	Autres articles
Habitants ou associations de la Commune	0.27 €	0.04 €
Habitants ou associations hors Commune	0.37 €	0.05 €
Tout article loué perdu ou cassé sera facturé selon sa valeur de remplacement.		

Location de la petite salle polyvalente « la Boulite » :

- Particuliers et associations de la Commune : 30.00 €
- Location aux jeunes de la Commune : 10.00 €
- Particuliers et associations hors Commune : 40.00 €

L'occupation par les associations de la Commune est gratuite lorsqu'elle est sans but lucratif.

Une caution de 150.00 euros sera demandée pour chaque location.



TousAntiCovid

La mesure barrière complémentaire

pour me protéger et protéger les autres



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se mouvoir dans un mouchoir à usage unique



Porter correctement un masque quand la distance ne peut pas être respectée et dans les lieux où cela est obligatoire



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Éviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour



Saluer sans serrer la main et éviter les embrassades



Utiliser TousAntiCovid



**#Tous
AntiCovid**

Télécharger l'application



www.gouvernement.fr/info-coronavirus/tousanti-covid

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

PROXIMITÉ

QUALITÉ DE SERVICE

OFFRE GLOBALE

DIMENSION HUMAINE

À VOS CÔTÉS DEPUIS 1945

LES SERVICES DE L'ADMR

SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS

- Aide à domicile : Lever/coucher, aide à la toilette, entretien du logement, préparation des repas, aide administrative, garde à domicile
- Accompagnement hors du domicile : Transport accompagné, aide au déplacement
- Aide aux aidants
- Téléassistance FILIEN

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

ENFANCE ET PARENTALITÉ

- Garde d'enfants à domicile
- Soutien aux familles
- Action socio-éducative (Technicien d'Intervention Sociale et Familiale)

ENTRETIEN DE LA MAISON

- Entretien du logement : Ménage, vitres...
- Entretien du linge, repassage

Pour toute information, vous pouvez contacter l'association du Chef-Boutonnais et du Sauzéen au 05 49 29 56 89.
admr.cantonchefboutonne@fede79.admr.org



pour tous, toute la vie, partout

Vous souhaitez :

- Etre utile à ceux qui nous entourent ;
- Agir pour le développement local ;
- Vivre une expérience humaine enrichissante ;
- Soutenir l'emploi local des salariés d'intervention.

Rejoignez l'équipe de bénévoles



RÉSEAU DE TRANSPORT SOLIDAIRE EN PAYS MELLOIS

VOUS AVEZ DES DIFFICULTÉS POUR VOUS DÉPLACER ?



VOUS ÊTES LIBRE UNE DEMI-HEURE, UNE HEURE, OU PLUS, VOUS DISPOSEZ D'UN VÉHICULE ? CONTACTEZ-NOUS, TOUTE AIDE, SI PETITE SOIT-ELLE, NOUS SERA UTILE.



CONTACTEZ NOTRE STANDARD AU 07 67 41 83 66



Pour des déplacements occasionnels :

- rendez-vous médicaux, paramédicaux, dentistes
- rendez-vous administratifs et sociaux
- entretiens d'embauche, examens
- marchés, courses, distributions alimentaires
- correspondances la plus proche avec un autre moyen de transport
- visites à un proche, aux malades, personnes en maison de retraite

Sont exclus les trajets pris en charge dans le cadre de l'assurance-maladie.



Mission Locale SUD DEUX-SÈVRES

Jeunes 16 - 25 ans



Accueil - Information - Accompagnement - Conseil

EMPLOI - FORMATION - ORIENTATION
Appui aux démarches administratives et quotidiennes



Des permanences près de chez vous



www.mls79.fr
05.49.17.50.57



www.jeuneaniort.org
05.49.17.50.53

<p>NIORT (SIÈGE) Rue François Viète 79000 NIORT</p>	<p>MELLE 1, chemin du Simplot 79500 MELLE</p>	<p>SAINT MAIXENT L'ECOLE 7, boulevard de la Trouillette 79400 ST-MAIXENT-L'ECOLE</p>
--	--	---





UNE AIDE au
PERMIS B
LA RÉGION VOUS CONDUIT
• DIPLOMÉ • SUIVI EN MISSION LOCALE • EN SERVICE CIVIQUE



aidepermisdeconduire.fr



Encourageons aujourd'hui, réussissons demain

• sous conditions, à découvrir sur aidepermisdeconduire.fr

Illustration : Graphisme Aquitaine / France Presse - Photo : P. L. - Contraste / Contraste - Photo : P. L. - Contraste / Contraste



Espace Salcido



SECTION INFORMATIQUE 2021-2022

Salle informatique



Entrée salle informatique



LA SECTION INFORMATIQUE DE LA SEP 2011-2021

« Vous permet d'acquérir une bonne maîtrise des outils des programmes informatique pour une utilisation de loisir »

LA SECTION INFORMATIQUE DE LA SEP VOUS PROPOSE

LES PROGRAMMES D'INITIATION :

- Maîtrise, remise à niveau, utilisation des outils informatiques : PC, Tablette
- Maîtrise de l'arborescence : « C'est le classement de son ordinateur ou tablette »
- Bureautique : Écriture, traitement de texte
- Bureautique administrative : Courrier etc ..
- Bureautique ludique : Menus, Invitation, Cartes Anniversaires etc...
- Internet :
 - Internet de A a Z
 - Les dangers d'internet
 - Confidentialité, Sécurité sur internet
 - Internet : Messagerie- Navigation-Recherche
 - Internet administratif personnel
 - Achat sur internet
 - Internet mobile
 - Les réseaux sociaux

Périodicité:

- Hebdomadaire : Les Mercredi et Jeudi
30 ateliers de Septembre à Juin
Hors Vacances Scolaires
- Horaires/ Durée :
- Horaires : De 9h à 13h et 14h30 à 16h30
- Durée de l'atelier: Deux heures
- Lieu :
- Salle Informatique ; « ESPACE SALCIDO »

Inscription / Adhésion :

Secrétariat de la SEP DE SAUZE
12 Place de la Mairie 79190 Sauzé-Vaussais
Tel 0549298763 Mobile : 0682838179

Ou

L'animateur : Ferrand Armand
Tel fixe : 0549078776 Tel mobile 0673281121
Mail : sepinfo06af@gmail.com

Inscription : Juillet au 15 Septembre 2021

LES PROGRAMMES SPECIFIQUES :

LA PHOTO :

- Découverte, utilisation de l'appareil photo numérique
- Le classement de de son dossier photos
- Découverte de la photo numérique
- La retouche de la photo numérique
- Montage photos : Album photos, diaporama, association de photos, cartes de vœux, cartes anniversaire .

LA VIDEO :

- Montage vidéo, réalisation de film

LE SON (Musique) :

Présentation utilisation des sites musicaux, le classement de son dossier musique, enregistrement, montage d'une bande son pour les vidéos les films

LES PERFECTIONNEMENTS A LA DEMANDE:

Bureautique, Internet, Photos, Vidéos





FRANCE SERVICES SAUZÉ-VAUSSAIS

HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI : 9H - 12H30

MARDI : 9H - 12H30 / 13H30 - 17H

MERCREDI : 9H - 12H30

JEUDI : 9H - 12H30 / 13H30 - 17H

VENDREDI : 9H - 12H

A CHACUN SON SERVICE PUBLIC

**CPAM, CAF, MSA,
impôts, carte grise,
retraites, permis
carte d'identité, emploi...**

**UNIQUEMENT
SUR RDV**

**ESPACE SALCIDO
1er étage, 40 Grand Rue
79190 SAUZÉ-VAUSSAIS
franceservices.sauze@melloisenpoitou.fr**

**CONTACT :
05.49.07.75.22**



Numéros utiles

Pour accéder aux services actuels offerts par la communauté de communes, contactez-nous à partir des numéros utiles.



Écoles

☎ 05 49 27 56 84 **service scolaire, transport scolaire, (inscriptions, lignes...) restauration scolaire**

Enfance, jeunesse

☎ 05 49 27 56 84

Sports

☎ 05 49 35 13 57 **base de plein air du Lambon**
☎ 05 49 07 15 69 **équipements sportifs couverts**
☎ 05 49 07 15 69 **service piscines**
☎ 05 49 27 01 91 **piscine Aqua'Melle**

Aménagement et urbanisme

☎ 05 49 29 83 93

Tourisme

☎ 05 49 27 09 62 **Pays d'art et d'histoire**
☎ 05 49 27 26 98 **musée de Rauranum**
☎ 05 49 32 85 11 **village vacances du Lambon**

Service d'aide à domicile

☎ 05 49 27 80 20 **centre intercommunal d'action sociale (CIAS) (ménage, portage de repas, toilette des personnes âgées...)**

Assainissement

☎ 05 49 29 13 16 **accueil**
☎ 06 83 37 57 10 **numéro d'urgence (secteurs Celles-sur-Belle, Lezay, Melle)**
☎ 06 67 01 62 45 **numéro d'urgence (secteurs Brioux-sur-Boutonne, Chef-Boutonne, Sauzé-Vaussais)**

Environnement

☎ 05 49 27 56 79 **achat de composteurs, collecte des ordures ménagères, collecte des encombrants, déchèteries, location de broyeurs**

Patrimoine immobilier

☎ 05 49 07 78 42

Associations du territoire

☎ 05 49 290 290 **demande de participation, versement**

Développement économique

☎ 05 49 290 290

France services

☎ 05 49 07 75 22 **Site de Sauzé-Vaussais**

Pour toute autre demande d'information, merci de contacter l'accueil général au 05 49 290 290.

Pour plus d'informations : www.melloisenpoitou.fr